

Arrêté nº « UFR Sciences 20221115-5 »

Arrêté UFR Sciences

Master Génie mécanique 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE:

<u>Article 1</u> : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **génie mécanique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

MASTER 1

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Noël LAHELLEC <u>Suppléant(e)</u>: Aurélien MAUREL

<u>Liste des membres</u>: Aurélien MAUREL, Christian HOCHARD, Guilherme MACHADO, Yves-Henri GRUNEVALD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 2 et Jury de MASTER 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u> : Noël LAHELLEC <u>Suppléant(e)</u> : Aurélien MAUREL

<u>Liste des membres</u> : Aurélien MAUREL, Christian HOCHARD, Guilherme MACHADO, Yves-Henri GRUNEVALD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :



MASTER 2

Semestres 3 et 4 - Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type: Conception de structures composites

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Christian HOCHARD <u>Suppléant(e)</u>: Noël LAHELLEC

<u>Liste des membres</u>: Aurélien MAUREL, Guilherme MACHADO, Yves-Henri GRUNEVALD, Noël LAHELLEC

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>:

Parcours-type : Conception de systèmes mécaniques

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Aurélien MAUREL <u>Suppléant(e)</u>: Noël LAHELLEC

<u>Liste des membres</u>: Guilherme MACHADO, Yves-Henri GRUNEVALD, Noël LAHELLEC, Christian HOCHARD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>:

<u>Article 2</u>: La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 14 novembre 2022

Pour le Président et par délégation, La Doyenne de la Faculté des Sciences

aurence MOURET